



PROPOSITION DE PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET/OU CLASSES AU TITRE DU CODE DU PATRIMOINE

DOSSIER D'APPROBATION
Fiches de présentation des PDA
par monument

Lamonzie-Montastruc

Périmètre délimité des abords

Château de Bellegarde et son parc

3 Les Femmes

24 520 Lamonzie-Montastruc



Crédit photo : Père Igor



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BERGERAC SUD DORDOGNE

la CAB

Ministère
**Culture
Communication**

Communauté d'Agglomération Bergeracoise

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Dordogne

Equipe chargée d'études : Métropolis + Archistudio

Contexte local

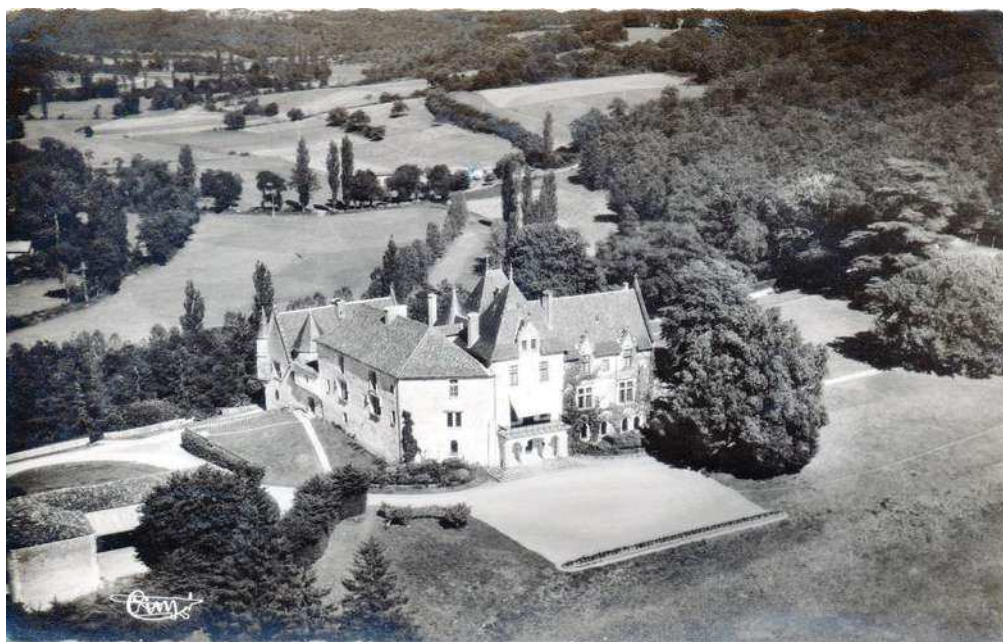
La commune de Lamonzie-Montastruc se situe au nord-est de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise. D'une population de 717 habitants en 2016, la commune se caractérise par la prédominance de l'activité agricole et de vastes forêts.

Le château de Bellegarde est implanté à 300 mètres au sud du village



Contexte historique

Le château médiéval construit sur un éperon rocheux dépendait du château de Montastruc.



(Photo : pays-bergerac-tourisme.com)

Château de Bellegarde et son parc

3 Les Femmes

24 520 Lamonzie-Montastruc

Le château est inscrit par arrêté du 5 janvier 2006.

Le château primitif a un plan en U, fermé en partie sur le quatrième côté par une petite aile donnant sur la cour intérieure. Si quelques éléments anciens s'observent encore (fenêtres murées, tour d'escalier dans la cour intérieure, caves, baie géminée), le plan et les décors intérieurs ont été complètement remaniés par les travaux de la fin du 19^e siècle, et surtout par ceux entrepris de 1910 à 1914 par l'architecte Léon Drouyn.

Le parc dessiné par l'architecte paysagiste Gabriel Perdoux et les pigeonniers sont aussi inscrits monuments historiques.

Parc réalisé en 1892 puis en 1912.

Château de Bellegarde

(Photo : pays-bergerac-tourisme.com)



(Photo : pays-bergerac-tourisme.com)

descriptif des abords

Dans un contexte rural, peu avant l'entrée sud du bourg, le Château de Bellegarde est positionné en ligne de crête d'une colline.

L'ensemble bâti et son parc sont ouverts sur les paysages au sud tandis que les autres franges sont entourées de ceintures boisées plus ou moins à distance.

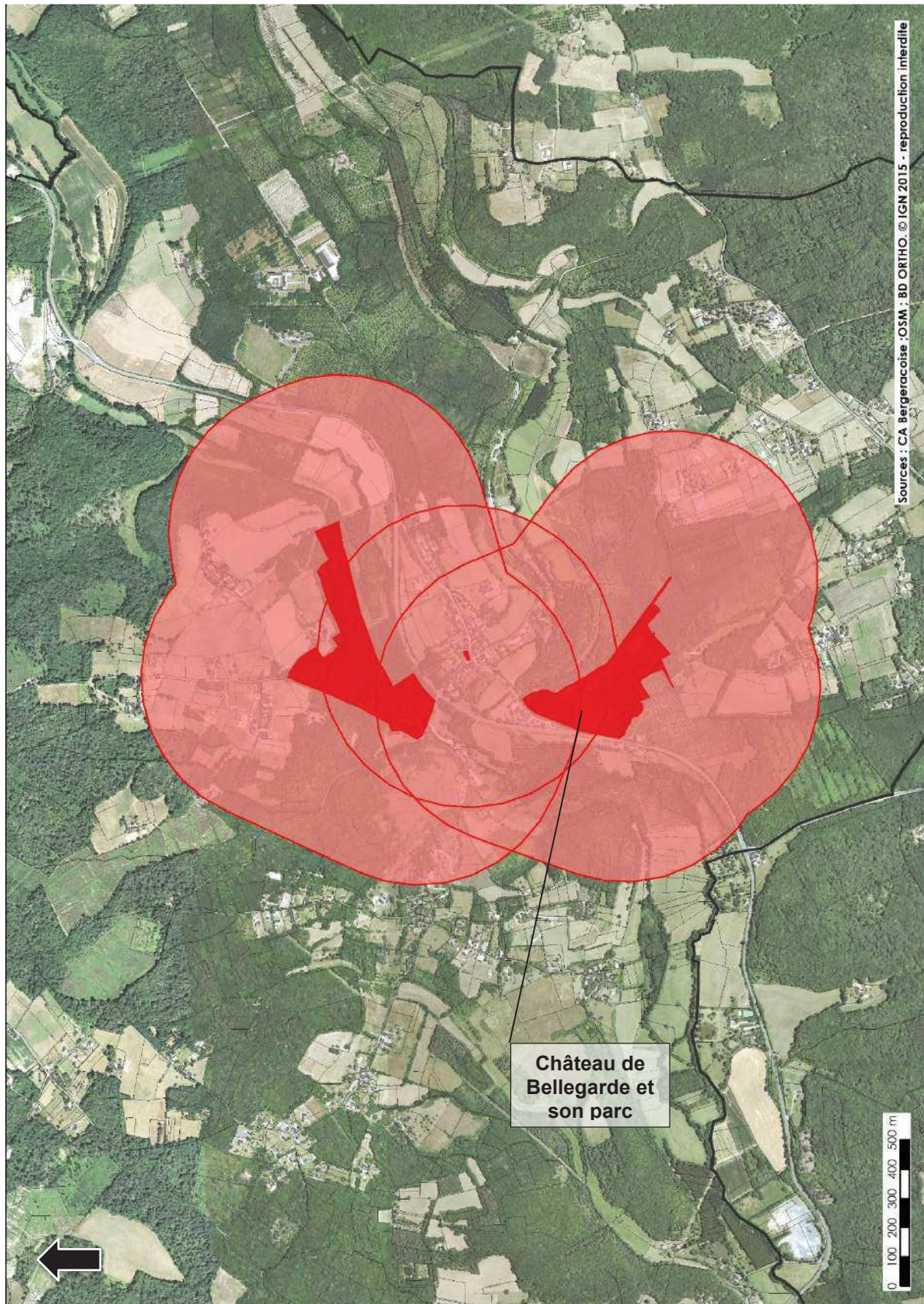
justification du périmètre

Le positionnement du Château de Bellegarde sur le haut d'une colline mais entouré d'espaces boisés relativement importants sur les franges ouest, nord et sud n'occasionne pas de covisibilités très importantes depuis les emprises publiques.

En revanche, ce positionnement sur un point haut nécessite une attention particulière au maintien du contexte paysager périphérique afin d'en conserver le caractère naturel et agricole le plus préservé possible.

Dans ce cadre, s'il n'y a pas lieu de maintenir le rayon théorique de 500 mètres autour de l'édifice, il convient de maintenir un espace d'attention malgré tout assez élargi en fonction de la topographie des paysages alentours et des fenêtres visuelles depuis le Château.

périmètre de protection actuel



périmètre de protection délimité des abords proposé

